



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ministres

Question écrite n° 55368

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le Premier ministre sur la suppression précoce du site www.declarations-patrimoine.gouvernement.fr. Le lendemain de la nomination du nouveau Gouvernement, ce site a été suspendu sans message d'explication, et l'URL renvoie désormais vers le portail du Gouvernement. Contrairement aux engagements du Président de la République en 2013, il est donc, depuis cette date, impossible de consulter les déclarations de patrimoine des ministres. Dans la mesure où 20 des 37 membres du Gouvernement actuel étaient déjà en fonction précédemment, il aurait été possible de conserver leur déclaration de patrimoine en ligne, en attendant que la Haute autorité pour la transparence de la vie publique prenne le relais. Il souhaite donc connaître les raisons pour lesquelles ce site a été suspendu sans explication, alors que sa mise en ligne avait fait l'objet d'une vaste publicité.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55368

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3756

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)